



**NATIONS  
UNIES**



**Convention-cadre sur les  
changements climatiques**

Distr.  
LIMITÉE

FCCC/KP/AWG/2009/L.9  
2 juin 2009

FRANÇAIS  
Original: ANGLAIS

---

**GROUPE DE TRAVAIL SPÉCIAL DES NOUVEAUX  
ENGAGEMENTS DES PARTIES VISÉES À L'ANNEXE I  
AU TITRE DU PROTOCOLE DE KYOTO**

**Huitième session  
Bonn, 1<sup>er</sup>-12 juin 2009**

**Point 6 de l'ordre du jour  
Rapport de la session**

**Projet de rapport du Groupe de travail spécial des nouveaux  
engagements des Parties visées à l'annexe I au titre  
du Protocole de Kyoto sur sa huitième session**

Président: M. John Ashe (Antigua-et-Barbuda)

TABLE DES MATIÈRES

(À compléter)

**I. Ouverture de la session**

(Point 1 de l'ordre du jour)

1. Le Groupe de travail spécial des nouveaux engagements des Parties visées à l'annexe I au titre du Protocole de Kyoto a tenu sa huitième session à l'Hôtel Maritim à Bonn (Allemagne) du 1<sup>er</sup> au 12 juin 2009.
2. Le Président du Groupe de travail spécial, M. John Ashe (Antigua-et-Barbuda) a ouvert la session et souhaité la bienvenue aux Parties et aux observateurs. Il a aussi salué M. Harald Dovland (Norvège), en sa qualité de Vice-Président.

(À compléter)

## **II. Questions d'organisation**

(Point 2 de l'ordre du jour)

### **Adoption de l'ordre du jour**

(Point 2 a) de l'ordre du jour)

3. À sa 1<sup>re</sup> séance, le 1<sup>er</sup> juin, le Groupe de travail a examiné une note du Secrétaire exécutif contenant l'ordre du jour provisoire annoté (FCCC/KP/AWG/2009/6).
4. À la même séance, l'ordre du jour a été adopté comme suit:
  1. Ouverture de la session.
  2. Questions d'organisation:
    - a) Adoption de l'ordre du jour;
    - b) Organisation des travaux de la session.
  3. Examen des nouveaux engagements des Parties visées à l'annexe I au titre du Protocole de Kyoto:
    - a) Proposition relative aux amendements à apporter au Protocole de Kyoto comme suite au paragraphe 9 de son article 3;
    - b) Propositions des Parties sur les questions inscrites au programme de travail du Groupe de travail spécial des nouveaux engagements des Parties visées à l'annexe I au titre du Protocole de Kyoto.
  4. Examen des informations sur les conséquences environnementales, économiques et sociales potentielles, y compris les retombées, des outils, politiques, mesures et méthodes à la disposition des Parties visées à l'annexe I.
  5. Questions diverses.
  6. Rapport de la session.

## **III. Rapport sur les points 2 b) à 5 de l'ordre du jour**

(À compléter)

## **IV. Rapport de la session**

(Point 6 de l'ordre du jour)

5. À sa xx séance, le xx juin, le Groupe de travail spécial a examiné le projet de rapport de sa huitième session (FCCC/KP/AWG/2009/L.X). À la même séance, sur proposition du Président, il a autorisé le Rapporteur à achever l'établissement du rapport, suivant les indications du Président et avec le concours du secrétariat.

Annexes

(À compléter)

-----